

Quotidien
5 000 exemplaires

N° 637 Du Mercredi 29 Juin 2011

La CNSS va se doter d'une unité d'hémodialyse

SANTÉ La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) va construire une unité sanitaire pour soulager les personnes atteintes de l'insuffisance rénale.

La CNSS répond ainsi à la préoccupation du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba qui faisait constater, lors du conseil des ministres délocalisé de Koula-Moutou, l'incapacité actuelle du Centre hospitalier de Libreville (CHL) d'assurer le suivi normal de tous les malades, précisément pour les insuffisants rénaux.

Le président du conseil d'administration, Janvier Essono Assoumou, a rappelé aux membres du conseil de la CNSS que lors du conseil des ministres délocalisé de Koula-Moutou en mai dernier, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a relevé l'incapacité du CHL d'assurer une prise en charge efficiente des Gabonaises et Gabonais, notamment ceux atteints d'insuffisance rénale dont la vie se retrouve, de fait, gravement menacée, malgré la convention signée entre cette structure hospitalière et la CNAMGS.



La directrice générale et le président du Conseil d'administration de la CNSS

Afin de formaliser la mise en pratique de cette décision, un conseil d'administration de la CNSS a été convoqué pour présenter le projet aux administrateurs. Le conseil a donc autorisé la direction générale de la CNSS à concrétiser cet

important projet, conformément aux dispositions de la loi 6/75 du 25 novembre 1975 portant code de la Sécurité sociale en République gabonaise.

La CNSS a voulu ainsi s'approprier les

observations du conseil des ministres de Koula-Moutou en s'appuyant sur la direction générale afin qu'elle renforce ses capacités opérationnelles en matière de prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale avec la construction d'une unité d'hémodialyse, mais aussi l'implication de la CNSS dans la lutte contre le VIH-SIDA.

M. Essono Assoumou a expliqué que "la CNAMGS et la CNSS ont beaucoup d'assurés pris en charge pour ces traitements mais qui ne trouvent plus suffisamment d'accueil aujourd'hui ; il faut s'inscrire sur une liste et attendre 2, 3, 4 jours, peut-être même davantage avant d'accéder à ces soins. Ce qui est véritablement une préoccupation de santé publique". "Il était question que le conseil d'administration donne quitus au directeur général pour suivre l'étude qui est mise en place afin de fixer le coût de cette opération qui serait très onéreuse. L'achat des équipements va par

exemple coûter environ 3 milliards. A cela, il faut ajouter la construction d'un bâtiment", a souligné M. Essono Assoumou.

Le conseil d'administration a naturellement donné mandat au directeur général de la CNSS, Mme Marie Thérèse Ndong Obiang de poursuivre cette opération et de présenter dans les délais le coût de cette opération afin d'identifier les sources de financement et de trouver un site. L'idéal est que l'unité soit installée au sein de la PMS comme le souhaite le chef de l'Etat. Nos architectes et nos techniciens sont en train de travailler sur l'effectivité de l'installation de cette unité sanitaire à cet endroit. Mais nous pourrions proposer également au gouvernement un autre site qui sera plus adapté", a indiqué le président du conseil d'administration.

PR BIYAMBOU